

2027 / 2028**Choix de Langue(s) vivante(s) :**

Nom :

Prénom :

Entrée en classe de 6ème : A Sainte-Thérèse nous donnons **la possibilité** aux élèves de commencer une seconde langue dès la 6ème, soit l'**ITALIEN**. La décision nous revient car l'élève doit avoir un bon niveau pour pouvoir prendre cette langue, cela lui fait du travail en plus (2 heures de cours par semaine et le travail personnel).

Faîtes-vous la demande de l'ITALIEN en 6ème ? ☐ oui ☐ non

(Nous vous indiquerons notre décision courant du mois de juin, celle-ci sera sans appel).

NB : les élèves sont répartis dans les trois classes et se regroupent deux heures par semaine pour suivre l'Italien en 6ème. Pour la suite (5ème, ...) ils forment une classe. L'élève qui fait Italien en 6ème doit le poursuivre jusqu'en 3ème et ne peut pas changer en 5ème, voire prendre une autre langue en plus.

S'engager dans cette possibilité ouverte aux élèves IMPLIQUE une motivation réelle, aussi bien pour le travail soutenu que pour la participation à des projets divers et variés finalisés à la découverte de la langue et de la civilisation italiennes (correspondance dès la classe de 5ème, jumelage en 4ème avec un établissement italien et hébergement en famille, accueil d'un collégien,).

A remplir obligatoirement pour une inscription en 6ème :**CHOIX DE LA DEUXIEME LANGUE VIVANTE**

Une deuxième Langue Vivante est obligatoire **dès la classe de 5ème**.

A Sainte-Thérèse, deux choix possibles : **Espagnol ou Italien (non pris en 6ème)**.

Afin de pouvoir organiser nos classes, nous demandons le choix de la deuxième langue **dès l'entrée en classe de 6ème**. Ce choix se fait aussi pour les inscriptions dans les autres classes du Collège (5ème / 4ème / 3ème).

Veillez indiquer la deuxième Langue Vivante choisie par l'élève

(Cochez celle choisie) :

☐ Italien☐ Espagnol

Nous vous invitons à la réflexion car il ne sera pas possible de changer ce choix. Il est définitif et engage l'élève jusqu'à la fin de la 3ème.